



ville de  
frouard

# ÉCOLE DE MUSIQUE

## INSCRIPTION 2023/24

A retourner par email ou à déposer au secrétariat de l'École de Musique - Espace  
89 - 10-12 rue de Metz, 54390 Frouard **avant le 6 sept. 2023** (jour des inscriptions)

Permanence : mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

### ÉLÈVE

Monsieur  Madame

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Difficultés de santé - si oui, préciser \_\_\_\_\_

Allergies médicamenteuses - si oui, préciser le médicament \_\_\_\_\_

Nom du médecin traitant \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE LÉGAL / PAYEUR

Si élève mineur. La facture sera établie au nom du responsable légal

Monsieur  Madame

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Qualité (père, mère, ...) \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur \_\_\_\_\_

### PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire d'inscription dûment complété et signé
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'élève ou du responsable légal valable pour l'année scolaire
- Attestation CAF (indiquant le quotient familial et l'adresse) <sup>(1)</sup>
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de gaz/électricité)
- Si règlement par prélèvement bancaire :  
mandat de prélèvement SEPA + règlement financier (au même nom que le mandat SEPA) + RIB

(1) En cas d'absence, application des tarifs correspondant au quotient le plus élevé

## FORMULES D'ENSEIGNEMENT

- Eveil musical sensoriel parent / enfant - 0 à 3 ans
- Eveil musical - 4/5 ans
- Initiation musicale - 6 ans
- Parcours découverte
- Formation musicale classique
- Formation musicale pour les musiques amplifiées <sup>(1)</sup>
- Instrument : \_\_\_\_\_  30 min  45 min  60 min
- Instrument : \_\_\_\_\_  30 min  45 min  60 min
- Instrument : \_\_\_\_\_  30 min  45 min  60 min
- Discipline(s) collective(s) : \_\_\_\_\_
- Location d'instrument

(1) les instruments concernés par la FMMAA sont : basse, batterie, chant, guitare électrique et percussions.

Pour les élèves pratiquant plusieurs instruments dont un classique, c'est la formation musicale classique qui reste obligatoire. La FMMAA devient alors une option librement choisie.

## AUTORISATIONS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce formulaire.

J'autorise  Je n'autorise pas

à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève. Je m'engage à informer les services (de l'enseignement) de toute modification importante concernant l'état de santé de l'élève pouvant intervenir en cours d'année.

J'autorise  Je n'autorise pas

la ville de Frouard à photographier, filmer ou enregistrer l'élèves dans le cadre des activités ; Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images et résultats sonores dans le cadre de ses publications écrites et multimédias.

La ville de Frouard s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et renonce à toute utilisation ou exploitation de celles-ci à des fins commerciales.

J'autorise  Je n'autorise pas

mon enfant à repartir seul à la fin des cours

J'autorise mon enfant à repartir avec les personnes désignées ci-dessous :

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Une carte d'identité est susceptible d'être demandée par les professeurs ou le secrétariat

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature